

**Procédure interne des modalités des demandes de transferts des  
étudiants de médecine de DFGSM2 à DFASM2**

**« Départ UVSQ »**

- L'étudiant doit remplir 1 fiche de transfert « départ »
- Une lettre de motivation
- DEMANDE A RENVOYER AVANT LE 5 AVRIL 2025:

UFR Simone Veil – Santé  
Transfert Départ - Sadika REBAS  
2 avenue de la Source de la Bièvre  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX  
Tél 01.70.42.94.89

- Le Doyen donne sa réponse par mail sous un délai de 10 jours,
- En cas d'accord de l'UFR de départ, l'étudiant transmet son dossier complet à l'UFR d'accueil avant le 17 mai 2025